

## DEMANDE DE DÉROGATION POUR L'ENTRÉE EN 2<sup>de</sup> GT

### ÉTABLISSEMENT - à compléter obligatoirement

#### ÉLÈVE

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_ CLASSE : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Sexe :  féminin  masculin

Représentant légal 1 :

Adresse, tél. :

Représentant légal 2 :

Adresse, tél. (si différents) :

Lycée demandé :

**Veillez noter qu'une affectation hors secteur peut entraîner des frais de transport à votre charge**

#### CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

<b>Collège de secteur (si différent établissement d'origine)</b>	<b>Lycée de secteur (en fonction de l'adresse de l'élève)</b>
--	---

#### MOTIF DE LA DEMANDE

**Les demandes d'affectation hors secteur seront satisfaites dans la limite de la capacité d'accueil de l'établissement demandé. Si le nombre de places disponibles ne permet pas de satisfaire toutes les demandes, les dérogations seront accordées dans l'ordre de priorité suivant :**

**Les pièces justificatives sont à joindre OBLIGATOIREMENT** (en leur absence la demande ne sera pas examinée).

- 1. Élève souffrant d'un handicap reconnu par la CDAPH (*joindre obligatoirement un certificat médical de la CDAPH sous pli confidentiel*).
- 2. Élève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé (*joindre un certificat médical sous pli confidentiel*).
- 3. Élève boursier au mérite ou boursier sur critères sociaux (*joindre la copie de l'avis d'imposition 2021-2022 et 2022-2023 s'il est disponible avec le revenu fiscal de référence*).
- 4. Élève dont un frère ou une sœur sera encore scolarisé(e) dans l'établissement souhaité à la rentrée 2023 (*joindre un certificat de scolarité 2022-2023*).
- 5. Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement demandé. (*Joindre obligatoirement un justificatif d'adresse*).
- 6. Parcours scolaires particuliers : élèves scolarisés en section sportive, élèves en CHAM, CHAD, CHAT, pré-CHAT et Arts Plastiques, pour autant qu'ils souhaitent poursuivre ce parcours jusqu'en classe de terminale.
- 7. Autre : pour les sections européennes précisez la DNL et la langue concernées :  
.....

Les demandes transitent par l'établissement d'origine.  
**Ces demandes devront impérativement figurer en vœu n°1 sur la liste de vœux de l'élève.**

L'élève est affecté en fonction des places disponibles, la demande de suivre la section européenne se fait au moment de l'inscription et reste tributaire des capacités d'accueil de l'établissement.

*Il est rappelé que les élèves et leurs familles peuvent également formuler des vœux pour un lycée hors secteur **sans demander de dérogation**. L'affectation dans le lycée souhaité reste possible sur des places restées vacantes après affectation des élèves du secteur puis des élèves ayant un meilleur barème.*

Cette demande est à remettre au chef d'établissement d'origine selon le calendrier qu'il vous aura fixé.

Signature :

